ÉVRY-COURCOURONNES LANCE LA 3^{ème} ÉDITION DU

PARTICIPATIF



DES QUESTIONS?

APPELEZ LE 01 60 91 62 12 OU ENVOYEZ UN MAIL À L'ADRESSE SUIVANTE : BUDGETPARTICIPATIF@EVRYCOURCOURONNES.FR









QU'EST-CE QUE LE BUDGET PARTICIPATIF?

Vous avez une idée, un projet pour la ville ou pour votre quartier, Évry-Courcouronnes vous donne la possibilité de le concrétiser avec le Budget Participatif. Grâce à ce dispositif, vous pourrez proposer ou choisir des projets « d'intérêt général ». Une enveloppe de 160 000 € est allouée à ce dispositif.

***QUI PEUT PARTICIPER?**

Tous les habitants sans limite d'âge, domiciliés à Évry-Courcouronnes. Cependant, les mineurs de moins de 15 ans ne peuvent participer que sous la responsabilité d'un adulte référent ou celle d'un représentant légal.

QUELS PROJETS PUIS-JE PROPOSER?

Des projets qui relèvent de dépenses d'investissement. Exemple : aire de jeux pour enfants, bancs, tables de pique-nique, jardins partagés, mur végétal... d'un montant maximum de 160 000€.

QUAND ET COMMENT?

Vos projets peuvent être déposés à partir du 5 septembre au 30 novembre 2020 (date limite de dépôt).

- 1 Remplir un formulaire en ligne sur le site de la Ville evrycourcouronnes.fr rubrique Budget Participatif.
- **2** Formulaire papier à renseigner et à retourner en mairie, ou dans une urne installée dans les mairies annexes ou dans les équipements de quartier.
- **3** Envoyer votre projet par mail à l'adresse suivante : budgetparticipatif@evrycourcouronnes.fr

ET ENSUITE, QUE SE PASSE-T-IL?



DU 20 SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2020

Les services de la Ville d'Évry-Courcouronnes étudient au fur et à mesure la faisabilité technique, réglementaire, financière des idées et des projets déposés. Les projets retenus sont présentés par les porteurs de projets lors d'une réunion publique.

DU 20 JANVIER AU 31 MARS 2021

Vous pouvez voter pour vos projets préférés (1, 2, ou 3 projets maximum). Deux possibilités pour voter :

- sur le site de la Ville evrycourcouronnes.fr rubrique Budget Participatif.
- déposer le bulletin de vote dans une urne installée à l'Hôtel de Ville, dans les mairies annexes ou dans les équipements de quartier.

LE 12 AVRIL 2021

La Ville d'Evry-Courcouronnes annonce les projets lauréats, qui sont publiés sur le site de la Ville. Les modalités de mise en œuvre et le calendrier de réalisation sont définis en fonction du projet.

DÉPOSEZ DIRECTEMENT CE BULLETIN ET LES DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES ÉVENTUELS À L'HÔTEL DE VILLE, DANS LES MAIRIES ANNEXES, DANS LES ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ OU RENVOYEZ-LE

PAR COURRIER:

Hôtel de Ville
Direction de la Vie Associative
et de la Participation Citoyenne
Place des Droits de l'Homme et du Citoyen
91011 Évry-Courcouronnes Cedex

PAR MAIL:

budgetparticipatif@evrycourcouronnes.fr

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT DÈS À PRÉSENT DÉPOSER VOS IDÉES EN LIGNE. POUR CELA, RENDEZ-VOUS SUR LE SITE WWW.EVRYCOURCOURONNES.FR

BUDGET PARTICIPATIF 2020

BULLETIN DE DÉPÔT DE PROJET

NOM DU PROJET :		
NOM ET PRÉNOM D	OU PORTEUR DE PROJET :	
ADRESSE :		
SEXE :	□ FEMME	□номме
ADRESSE MAIL :		
TÉLÉPHONE :		ÂGE (FACULTATIF) :
LOCALISATION DU F	PROJET:	
- DESCRIPT	ION DU PROJET :	
DESCRIT !		

PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Dans le cadre de ses missions, la Direction de la Vie Associative et de la Participation Citoyenne met en œuvre un traitement de données personnelles dont la Ville d'Évry-Courcouronnes est responsable. Ce traitement est nécessaire aux intérêts légitimes poursuivis par la Ville. Les personnels de la Ville d'Évry-Courcouronnes sont seuls destinataires des données personnelles. Les données personnelles sont hébergées au sein de la Ville d'Évry-Courcouronnes durant trois ans. Toute personne dispose d'un droit d'accès aux données la concernant, ainsi que d'un droit d'opposition, tenant à un motif légitime, au traitement de ses données et peut ainsi exiger que soient rectifiées, complétées, clarifiées, mises à jour ou effacées les informations la concernant qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite. Toute personne peut exercer ses droits sur ses données sur simple demande auprès du délégué à la protection des données (DPO) de la ville d'Évry-Courcouronnes : Délégué à la protection des données

Mairie d'Évry-Courcouronnes

Place des Droits de l'Homme et du Citoyen - 91000 Évry-Courcouronnes

Toute personne dispose en outre de la possibilité, si elle estime que ses droits ne sont pas respectés, d'introduire une réclamationauprès de la Commission Nationale de l'Informatique et Libertés (CNIL).





